

# Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



## VŒUX 2013 et bilan du mandat

**2013 est lancée.** Le 11 janvier, Claude Laurent, premier adjoint, a ouvert la cérémonie des vœux « placée sous le signe des enfants ». Dans la soirée, un film était d'ailleurs dédié à l'organisation et aux enjeux des dispositifs mis en place – et qui se développent – pour « la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ». Claude Laurent a souligné : « Nos choix seront guidés par un impératif : l'intérêt

des enfants. » Ceux-ci, au sein de leur conseil municipal, ont ensuite présenté leurs différents groupes de travail.

Puis Bernard Perret, le maire, a fait un bilan circonstancié des « 10 chapitres et des 42 actions... réalisées à 95 % » du programme de son équipe. Le large tour d'horizon sur grand écran a fait aussi la part

belle aux projets en cours et aux réflexions menées sur la durée, notamment en direction des personnes âgées.

Après un coup de chapeau aux bénévoles, Bernard Perret a cédé la parole à Cécile Bernard, vice-présidente de Bourg-en-Bresse Agglomération, et au député Xavier Breton qui ont clôturé les interventions. ■

*Patrimoine commun naturel, les ressources en eau doivent être préservées et faire l'objet d'une gestion saine et concertée. Allant dans ce sens, le Plan départemental de l'eau affirme quatre grandes priorités : garantir l'eau potable, agir pour l'assainissement, lutter contre les pollutions diffuses et protéger les milieux aquatiques. Ces enjeux mobilisent l'ensemble des acteurs publics, le Conseil général, la Région, l'État et l'Agence de l'eau. Directement ou indirectement, ces acteurs s'engagent autour du développement d'actions de terrain pour garantir aux habitants et aux générations futures une eau saine et durable. Les communes sont également en prise avec cette réalité et travaillent au quotidien pour la réussite de ces priorités. Pour Viriat, je noterai notre action volontariste en matière d'assainissement collectif. Les dernières réalisations sur les hameaux de Lingeat et La Vigne ou la réhabilitation des réseaux existants sur La Neuve et La Chambière le démontrent. Les budgets engagés chaque année sont importants et les études en cours sur le secteur de Tanvol affirment notre volonté de poursuivre les efforts entrepris.*

*Je noterai également le lancement d'un projet ambitieux qui va, lui aussi,*

### Le blog de Bernard Perret



*structurer notre action municipale en matière d'environnement sur plusieurs années. Ce projet doit permettre de mettre en place une gestion raisonnée des eaux pluviales et contribuer à la qualité de nos cours d'eau. Et les cours d'eau sur notre commune sont nombreux. En plus de La Reyssouze, du Jugnon ou de la Durlande, placés sous la responsabilité du syndicat de La Reyssouze, il en existe des dizaines, couramment appelés biefs ou fossés, mais qui, après analyse, sont bel et bien des cours d'eau.*

*Avec les nombreuses zones humides, notre biodiversité est remarquable et remarquable. Mais l'équilibre de notre écosystème aquatique reste fragile au regard du développement de la commune, de son attractivité et de ses projets. L'enjeu réside dans notre volonté de conjuguer croissance raisonnée et préservation obligatoire de notre milieu naturel. Cela passe par la mise en place de programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau, le renforcement de prescriptions réglementaires pour les constructions, la sensibilisation, la formation de la population... Pour continuer à apprécier la qualité de notre eau... élément nécessaire pour vous souhaiter une bonne santé pour cette nouvelle année 2013 et les suivantes. ■*



# Les temps forts du MANDAT

Les maires-adjoints évoquent leurs principaux temps forts de la mandature.

## Finances

• Claude Laurent

« Pas d'augmentation de la pression fiscale »

« Nos objectifs étaient : 2 millions par an d'investissements, pas d'augmentation de la pression fiscale – Viriat est la seule des 15 communes de l'agglomération dans ce cas – et, pour ça, il fallait dégager environ 2 millions d'excédents annuels sur le budget général. On a tenu le cap. Et ce avec un désendettement exemplaire au-dessous de la barre des 6 M€. »

## Action sociale

• Noëlle Ribot

« Un nouveau local pour le CCAS »

« Nous avons réalisé une analyse, régulièrement actualisée, des besoins sociaux de la commune en lien avec Saint-Denis et Péronnas. Nous avons ainsi une bonne photographie d'une population en augmentation, jeune avec de nombreux enfants, qui nous permet d'orienter nos décisions : finalisation d'une microcrèche en 2013 à La Neuve, distribution de colis alimentaires dans le nouveau local du CCAS, point fort pour nos actions futures de sensibilisation sociales (addictions, solitude... ».

## Vie scolaire

• Odile Connord

« Création d'une classe de maternelle et d'une classe spécialisée »

« Avec une classe maternelle ouverte en 2011 et une classe élémentaire spécialisée (CLIS : classe d'inclusion scolaire) en 2012, il nous faut en



## Paroles d'habitants

M. et M<sup>me</sup> Rolly

(Perrinche) :

« On s'arrange pour venir tous les ans aux vœux du maire. Ça permet de garder un contact avec les élus de la municipalité qui expliquent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils vont faire sur la commune. C'est un moment important pour les habitants. On ne retient pas tout mais il y a des choses qui nous parlent plus que d'autres. » ■

palité qui expliquent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils vont faire sur la commune. C'est un moment important pour les habitants. On ne retient pas tout mais il y a des choses qui nous parlent plus que d'autres. » ■



M. Chanel

(Majornas) :

« Je suis venu m'informer de ce qui se passe chez moi, dans ma commune. À Majornas, je me sens un peu éloigné, donc c'est bien, pour

le simple citoyen que je suis, d'être tenu au courant de la marche de la commune. Je viens pour voir les gens, écouter les élus, sentir que ça bouge. C'est ça qui m'intéresse. » ■

M. Lacombe

(Lingeat) :

« C'est pour moi une manière de participer, d'être là avec d'autres personnes de la même commune que moi. C'est très convivial. On sait déjà tous un peu ce qui se passe mais on a ici une vue d'ensemble et on apprend quand même des choses. Et puis, comme je fais partie du CCAS, j'ai un engagement associatif. » ■





L'Ilocœur

2013 agrandir l'école maternelle La Prairie ainsi que le restaurant scolaire qui accueille certains jours jusqu'à 400 des 610 enfants scolarisés à Viriat.

Concernant le Centre de loisirs enfants que nous nous efforçons de rendre financièrement accessible à tous, nous avons ouvert un espace spécifique Accueil VIP ado. »

### Urbanisme

• **Jean-Luc Chevillard**

« Des réserves pour maîtriser l'urbanisation »

« Nous avons désormais des réserves foncières sur des points stratégiques près du centre-village ou dans le secteur de la Neuve. Sans projets particuliers à ce jour mais dans l'objectif de pouvoir maîtriser l'urbanisation sur notre territoire. Sur le plan de l'habitat, nos efforts vont tendre à atteindre progressivement les 20 % de logement social – bientôt 25 % – qui nous sont demandés.

Le programme pluriannuel d'assainissement collectif – désormais

raccordé à la station d'épuration de Bourg – est prévu jusqu'en 2020. Deux tranches ont déjà été réalisées conjointement à des travaux de rénovation sur le réseau. »

### Culture

• **Emmanuelle Merle**

« Un gros investissement informatique »

« Nous misons beaucoup sur Internet, pour les enfants, les ados et les adultes. Les jeunes de 15 à 30 ans lisent peu alors qu'ils utilisent beaucoup l'informatique. C'est pourquoi nous avons réalisé un gros investissement financier pour mettre en ligne tout le catalogue de la bibliothèque et créer un portail d'accès. Tous les enfants ont désormais accès à l'ordinateur dans l'espace multimédia.

Parallèlement, nous mènerons à terme la création d'un Espace des familles d'une capacité de 200 personnes dans le Parc Brichon ainsi qu'un Espace nature qui, en rassemblant toutes les associations

liées à l'environnement, parvient notamment à réunir chasseurs et écologistes, ce qui n'était pas gagné a priori ».

### Voirie

• **Philippe Morin**

« L'Ilocœur, une dynamique pour notre centre-village »

« En signant la reconquête du centre-village, l'Ilocœur, achevé symboliquement par la reconstruction de la salle des Érables, est incontestablement le grand chantier de cette mandature. Chantier d'envergure dans le temps : 2 ans de minutieuse préparation avec les commerçants, 4 ans de rénovation, mais aussi, bien sûr, dans l'espace où les dernières touches ont été données en 2012 (placette, nouvelles jardinières et petits espaces verts). »



### Sport

• **Michel Brevet**

« Des regroupements et des constructions stratégiques »

« Un troisième gymnase regroupe désormais les sports sans ballon et l'activité foot du stade Brichon a été

(suite page 4)

## Mots d'ÉLUS

**Xavier Breton,**

député :

« Je tiens à souligner le dynamisme de Viriat réalisé sans augmentation d'impôts. C'est une démarche exemplaire qui mérite d'être observée avec beaucoup d'intérêt... Dans un contexte de méfiance généralisée, il faut avoir un minimum de confiance. L'échelon local nous montre que nous avons des raisons d'avoir confiance. » ■

**Cécile Bernard,**

vice-présidente de Bourg-en-Bresse Agglomération :

« Nous sommes une agglomération de service.

L'intercommunalité est un atout fort de développement dans des domaines que les communes ne peuvent assumer seules comme les ordures ménagères ou les transports. » ■

**Claude Laurent,**

adjoint aux finances :

« Il n'est pas toujours facile à nos concitoyens de comprendre que nous n'augmentons pas les impôts sur une facture complexe qui englobe, pour l'État, une augmentation liée à l'inflation et, pour d'autres collectivités, des augmentations sensibles, comme c'est le cas pour le Conseil général. » ■



**M. et M<sup>me</sup> Gobet**

(Ponthoux) :

« Tous les ans, on vient suivre ici l'actualité de la commune. C'est un moment important qui nous concerne

directement en tant qu'habitants. Surtout quand, en cours d'année, on a peu l'occasion de participer parce qu'on est pris par nos occupations professionnelles. C'est aussi une façon de soutenir l'équipe municipale. » ■

**M. Soupe**

(Fleyriat) :

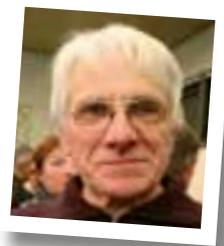
« Je viens régulièrement chaque année pour me tenir au courant de la vie de la commune. On rencontre des connaissances, des voisins, on apprend et on commente des choses ensemble. Cette année est particulièrement riche en informations. C'est stimulant de constater qu'il y a une dynamique et qu'on en fait partie. » ■



**M. Guillot**

(La Bretonnière) :

« C'est très important d'être là avec les gens et les élus de la commune. On est tous dans le même bateau si on peut dire. J'essaie de venir tous les ans pour me tenir au courant. Cette année, avec le bilan de mandat, j'ai été rassasié. C'est pas sûr que je retienne tout ce qui a été dit, j'en ai déjà oublié. » ■





(suite de la page 3)

transférée au Parc des sports des Baisses où sont désormais regroupés les sports extérieurs. Deux terrains de foot et de rugby supplémentaires ont été créés au Parc des sports. La construction de vestiaires est en cours pour le foot et le rugby. Les deux autres gymnases des Caronniers ont été rénovés. »



Gymnase des Crêts

## Déplacement doux

• Jean-Paul Boucher

« Priorité aux modes doux »

« Plusieurs pistes cyclables sont prévues sur la commune. Celle de la route des Greffets va être réalisée en 2013. Depuis le carrefour des Caronniers jusqu'au Parc des sports, elle comportera une piste bi-directionnelle, côté sud, séparée de la chaussée par une bande herbeuse. De l'autre côté, le cheminement piéton sera amélioré. Cet aménagement sécurisera et embellira l'entrée de village. Dans le même esprit, devrait suivre en 2014 un aménagement similaire le long de la route de Bourg, du carrefour de la Bretonnière au giratoire situé vers le garage Berrodier, route de Marboz. » ■

## Bernard PERRET analyse ce second mandat :

« J'ai eu la chance de pouvoir mener ce travail avec une équipe concernée, dynamique, entreprenante. »

### Voyez-vous une différence entre les deux mandats que vous aurez conduits ?

Non, car ce mandat s'est inscrit dans la continuité du premier, mais il m'a semblé important de poser les choses dès le début du second : j'ai souhaité que nous ayons des engagements très précis pour faciliter la conception, l'exécution et le bilan de nos projets. Pour l'instant, nous avons réalisé 40 des 42 actions inscrites à notre programme.

### Vous avez passé beaucoup de temps à les expliquer.

Par souci de pédagogie et de démocratie. C'est vrai que nous avons, comme pour le premier mandat, fait le choix de la concertation pour que nos projets soient expliqués et compris. C'est la meilleure manière de les partager. J'ai eu la chance de pouvoir mener ce travail avec une équipe concernée, dynamique, entreprenante, qui n'a jamais donné le moindre signe d'essoufflement.

Moi, je ne sais travailler qu'en commun. Avec l'exécutif je partage tout ; je répète tout ce qu'on me dit et qui concerne la commune. Nous partageons aussi des positions fortes. Je n'impose jamais de décision personnelle. J'aimerais partager davantage avec l'ensemble des conseillers municipaux. Je pense qu'il y a des pistes d'amélioration à étudier pour transmettre plus d'informations et mieux les impliquer. Je passe 50 % de mon temps à la mairie, mais je suis engagé à 200 % dans mon mandat de maire.

### Si vous ne deviez retenir qu'un dossier ?

Difficile de choisir car tous me tiennent à cœur. Je vais en choisir un qui nous a demandé beaucoup de temps, qui a été long à

sortir, mais qui constitue un bon compromis entre solutions stratégiques et montages financiers : la maison médicale. La décision de choisir la commune comme investisseur a été le déclic qui a permis de sortir ce dossier. C'était la meilleure solution, celle qui nous a permis d'accueillir un troisième médecin.

### Un de vos objectifs était d'améliorer l'offre de service à la population.

En matière de structure d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, nous avons mené de gros dossiers : nous avons augmenté la capacité du multi-accueil ; créé une salle de repas pour les 3 ans, affirmé le rôle du RAM (relais assistantes maternelles), nous avons repris en direct la gestion du VIP ados – et ça marche ! – ; nous allons ouvrir une mini-crèche à La Neuve. Point important car c'est la première fois que nous décentralisons un équipement.

### Longtemps ce quartier a eu le sentiment d'être un peu à l'écart.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisqu'il devient un pôle de développement. Notre territoire possède de multiples facettes : urbaines, rurales, mixtes... autant de caractéristiques complémentaires qui toutes méritent notre attention. L'implantation réussie de commerces à La Neuve a complètement métamorphosé ce quartier. Ce sont ses habitants qui nous le disent... et les nombreux clients, satisfaits de l'offre commerciale.

### Curieusement, vous avez été très prudent, très pédagogique dans l'aménagement de l'Ilocœur, au centre village.

Je ne voulais pas que les habitants



aient l'impression d'une rupture. Nous avons fait là aussi beaucoup de pédagogie pour montrer que nous étions dans la continuité du passé, que nous prenions une décision forte, digne de celle engagée au XIX<sup>e</sup> pour aligner la rue principale. Un siècle plus tard, nous aussi avons à la fois préservé et élargi. Au centre-village, il s'agit d'une évolution, à la Neuve, d'une affirmation.

### Souhaitiez-vous donner à Viriat plus de poids au sein de l'agglomération ?

Viriat est une grande commune qui dispose de beaucoup d'espace. Viriat est un terrain d'enjeux : nous accueillons l'aire de grand passage, l'usine de méthanisation, le centre hospitalier, la Chambière, les zones de développement économique. Il est normal que nous exprimions notre point de vue par rapport à ces équipements. Le dialogue n'est pas une opposition. Émettre un avis fort sur certaines questions, ce n'est pas être contre l'intercommunalité. J'irai même plus loin, en affirmant que les désaccords nous obligent à trouver des compromis, des consensus, et permettent à terme de cimenter durablement les liens entre les communes. Viriat a son caractère, son indépendance d'esprit, et son maire n'a pas la langue de bois. ■

## Des MESURES pour prévenir les risques

Pour protéger la population, un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) relatif au site de stockage souterrain de gaz Total est en cours d'élaboration. Instauré par la loi « risque » du 30 juillet 2003\*, le PPRT est un outil de maîtrise de l'urbanisation aux abords des exploitations industrielles classées Seveso AS1. Après plusieurs réunions de travail entre les services de l'État et les personnes associées tout au long de l'année 2012, la démarche du PPRT et le projet de règlement ont été présentés aux riverains concernés le 20 décembre. Compte tenu des risques d'inflammation et d'explosion de l'éthylène stocké sur le site, deux aléas ont été définis : thermique et de surpression. Le plan de zonage réglementaire cartographie les secteurs du territoire retenu par la démarche. Sur Viriat, dans les deux premières zones d'aléas, sept maisons font l'objet de prescriptions réglementées. « Les prescriptions de modification pour faire face aux risques identifiés seront prises en charge par l'exploitant, l'État et les collectivités, indique Bernard Perret, maire de la commune. Les travaux sont obligatoires, mais nous avons pu obtenir qu'une étude de vulnérabilité



Le PPRT du site de stockage Total concerne les communes de Viriat et d'Attignat.

prise en charge par l'État du site soit menée sur les sept maisons concernées. Elle permettra à chaque propriétaire de connaître le coût de la prescription et de savoir exactement quelles modifications effectuer. » Dans la troisième zone réglementée, douze maisons et une exploitation agri-

cole font l'objet de recommandations. « Dans ce cas, les travaux ne sont pas obligatoires. » ■

\*Loi n° 2003-699 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

### Réunion publique le 21 février

Une réunion publique commune à Viriat et Attignat sur le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du site Total Marketing aura lieu jeudi 21 février, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Viriat.

## La MAISON médicale a été inaugurée



En service depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la maison médicale a été inaugurée le 15 décembre. Avant

la visite, le traditionnel ruban tricolore a été coupé par le maire Bernard Perret, en présence du

député Xavier Breton, du président du Conseil général Rachel Mazuir, des membres du conseil municipal et des professionnels de santé. « Les prémices du projet sont nées en 2005 quand les kinésithérapeutes en ont fait la demande au maire, rappelle Anne-Sophie Colin, conseillère municipale chargée du dossier. Le projet a pris corps en 2008 et s'est concrétisé en 2012, le temps de mettre tous les participants d'accord. Tout en étant indépendants, les professionnels jugent leur cohabitation très positive dans ces locaux neufs. »



Les travaux programmés sur 2013 ont été réalisés en 2012.

### Assainissement : du nouveau

Dans le cadre du plan 2011-2020 pour l'assainissement collectif des eaux usées, l'objectif de raccorder le secteur de Lingeat au réseau a été réalisé en 2012. Les travaux se sont poursuivis sur Champ Jacquet et la Vigne. « Le raccordement de ces hameaux devait être effectué en 2013. Il est opérationnel depuis fin octobre 2012, confie Jean-Luc Chevillard, maire adjoint délégué à l'urbanisme et à l'assainissement. Les habitants concernés ont été informés par courrier de la mise en service du réseau. S'ils s'y raccordent avant six mois, ils pourront bénéficier d'un tarif attractif ». Route des Greffets où le carrefour sera sécurisé, une canalisation est en cours de remplacement. 2013 sera consacrée à l'entretien des réseaux existants. ■

### Annexe de la mairie et agence postale : ouverture en mars

L'ouverture de l'annexe de la mairie regroupant les services état civil, population, CCAS, logement et élections, et celle de l'agence postale communale se fera lundi 4 mars dans leurs nouveaux locaux, au 332, rue Prosper Convert (anciens locaux de la Poste).

#### Annexe mairie

- Horaires : lundi à vendredi 8h30-12h, 13h30-17h15
- Tél. 04 74 25 30 88 ou ligne directe État civil 04 74 25 18 61

#### Agence postale communale

- Horaires : lundi à vendredi 13h30 à 17h15
- Tél. ligne directe en attente d'attribution.

#### Mairie, 204 rue Prosper Convert

- Horaires : lundi à vendredi 8h30-12h, 13h30 -17h15 ; samedi 8h-12h
- Tél. 04 74 25 30 88

La permanence habituelle le samedi matin sera conservée de 8h à 12h dans les locaux de la mairie.

Pour cause de déménagement, les services de l'état civil, population et élections seront fermés au public du 27 février après-midi au 1<sup>er</sup> mars au soir. Permanence samedi 2 mars 8h-12h dans les locaux actuels de la mairie. ■



## Études d'urgence spéciales lecture

Depuis trois ans, les élèves de CP – et CE1 si besoin – peuvent bénéficier d'une étude d'urgence axée sur l'apprentissage de la lecture, de la rentrée jusqu'aux vacances de février, sur proposition de l'enseignant et en accord avec les parents. Animée par deux enseignantes de CP, l'étude se déroule après la classe, de 16 h 45 à 17 h 30, par petits groupes (9 enfants au maximum par séance). Le coût est entièrement pris en charge par la commune.

« Peu d'écoles proposent ces études d'urgence », rappelle Odile Connord, adjointe aux affaires scolaires. L'action se révèle efficace : « En général, les enfants savent tous lire en février. » ■

## Opération OPAH Énergie

Bourg-en-Bresse Agglomération propose aux côtés de l'Anah, du Conseil général de l'Ain et des communes, d'aider les propriétaires de logements en mauvais état à les rénover et à mieux les isoler. L'association Hélianthe est chargée de renseigner les particuliers et les orienter vers les différentes aides. Celles-ci sont déterminées selon le niveau de ressources des propriétaires occupants. Les propriétaires bailleurs peuvent aussi bénéficier d'aides à la rénovation mais en s'engageant à proposer ensuite des loyers plafonnés. Les propriétaires intéressés sont invités à contacter Hélianthe pour savoir si leur projet est éligible. ■

**Hélianthe**  
102 bd Édouard Herriot  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tél. 04 74 45 16 46  
[www.helianthe.org](http://www.helianthe.org)

# CONSEIL municipal des ENFANTS : projets et actions



La nouvelle équipe du conseil municipal des enfants.

Élu le 22 novembre, le conseil municipal des enfants compte 27 membres : 14 élèves de CM2, en deuxième année de mandat, et 13 nouveaux élus de CM1, des deux écoles de Viriat. Une nouvelle charte et une nouvelle organisation ont été mises en place. Lors de la première séance, les jeunes élus ont visité la mairie, choisi leurs projets et désigné

leur porte-parole, Lucas Jacquemet, et les rapporteurs des commissions. Les jeunes conseillers sont répartis désormais en trois groupes, axés sur trois projets distincts : l'organisation d'une rencontre avec les CME de Bourg-en-Bresse et Saint-Denis autour du thème « Culture du monde » le 27 mars – prolongée par des expositions et animations –,

la création d'une animation commune aux deux écoles en fin d'année scolaire, et la relance d'actions pour le Téléthon avec l'IME Handas et les associations de la commune. « Chaque groupe travaillera sur son projet toute l'année, avec l'objectif d'aller vraiment au bout. Il faut souligner le très bon partenariat avec les enseignants », souligne Odile Connord, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'animation jeunesse.

Outre les réunions du mardi en fin d'après-midi, par groupes, deux conseils pléniers rythmeront l'année, en mars et juin.

Le 18 décembre, les élus enfants ont rencontré les élus du conseil municipal adultes, auxquels ils ont soumis leurs diverses idées et questions, abordant entre autres les sujets des pistes cyclables, des panneaux de signalisation, des menus scolaires... ■

## Bon appétit dans la **SALLE ORANGE**

Depuis la rentrée 2012, les enfants ayant eu 3 ans entre juin et septembre ne sont plus admis au multi-accueil mais vont à l'école. Afin de faciliter le passage de l'univers des tout-petits aux plus grands, et d'éviter l'engorgement du restaurant scolaire, la salle orange de la Cité des enfants a été aménagée afin de les accueillir pour le déjeuner, durant leurs premiers mois à l'école. Accompagnés de leur Atsem\* et d'un membre du personnel communal, ils prennent leur repas au calme et rejoignent ensuite l'école pour un temps de sieste.

Le premier bilan s'avère positif. L'opération a permis de libérer des places au multi-accueil pour les



moins de 3 ans, avec une capacité passée de 25 à 30 places. ■

\* Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Les enfants de 3 ans peuvent déjeuner, en petit groupe, dans la salle spécialement aménagée pour eux.

## Démarrage des travaux de la **NOUVELLE** usine de traitement

Les travaux d'Ovade vont enfin pouvoir démarrer sur le site de La Tienne. Le maire se félicite de la récente signature de l'ordre de service après un parcours semé d'embûches.



Modélisation d'Ovade, entourée d'une ceinture verte

Ovade est le sigle de « Organisation pour la valorisation des déchets ménagers ». Le lancement des travaux a été officialisé le 17 décembre dernier au terme d'un parcours qui n'a pas été une sinécure pour la municipalité. « D'abord, souligne le maire, je suis heureux que nous soyons parvenus à un accord financier. Nous sommes allés chercher des solutions à l'autre bout de la planète alors que nous venons de trouver un mode de financement original et sécurisé avec un groupement de banques françaises ».

### Histoire à rebondissements

Les élus d'Organom (Syndicat mixte en charge du traitement des déchets pour 17 intercommunalités de l'Ain) ont en effet acté début décembre un emprunt de 40 millions d'euros qui couvre 80 % du coût de la future usine de méthanisation.



Signature de l'ordre de service de démarrage des travaux le 17 décembre avec Monique Duthu, présidente d'Organom, et Michel Durand, directeur général délégué du Groupe Tiru.

Ensuite, le maire rappelle que « cette histoire à rebondissements a bien failli remettre en cause l'élimination des déchets par méthanisation au profit des tenants de l'incinération ». Non seulement pour cause de financement, maintes fois retardé, mais aussi à cause de l'annulation du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et de la présence d'espèces protégées. « On en découvrirait toujours une nouvelle : la grenouille agile, la salamandre tachetée, le papillon "la bacchante", le pic noir... ! Bref, finalement, on n'y croyait plus. »

Pourtant, cette fois c'est vraiment parti. L'unité de traitement comprendra trois étapes principales : tri mécanique et biologique et plateforme de compostage.

La fraction résiduelle, après valorisation des déchets, sera destinée en majeure partie à l'enfouissement, étant entendu qu'il s'agit de tendre vers un enfouissement minimum des déchets ultimes à La Tienne.

### Fini les odeurs

Les process de traitement seront organisés en milieu confiné afin de maîtriser les émanations gazeuses traitées par filtration et donc de les désodoriser. Les tonnages résiduels enfouis, exempts de matières organiques, ne produiront plus d'odeurs. « C'est la fin des nuisances olfactives, précise le

maire, aussi bien sur les anciens casiers, puisque le biogaz sera récupéré, que sur les traitements à venir. »

D'autre part, cette « usine à énergie positive » produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera et n'engendrera aucun rejet liquide.

Sur 8 des 52 hectares de La Tienne, OVADE – entourée d'une ceinture verte – sera construite par un groupement d'entreprises dont le mandataire est la société spécialisée Tiru, concepteur et futur exploitant de l'usine.

Les premiers coups de pioche seront donnés au cours du premier trimestre 2013. Les travaux sont prévus pour durer 21 mois, plus 6 mois d'essais et 6 mois de mise en marche industrielle. Inauguration prévue à l'automne 2015.

Faut-il préciser que la réussite du projet Ovade dépend de chacun d'entre nous ? En effet, la réduction des déchets indésirables et le geste citoyen du tri restent indispensables à son bon fonctionnement. ■

### En chiffres

- Coût : 53 millions d'euros
- 66 000 tonnes annuelles de déchets ménagers
- 7 500 tonnes de déchets verts
- 21 000 tonnes annuelles de compost produites
- 10 300 tonnes de biogaz valorisées en électricité

Permettez-nous de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que vous la traversiez sans encombre et en bonne santé. En effet, une nouvelle année débute et elle ne s'annonce pas sous les meilleurs augures. Tous les spécialistes économiques s'accordent à dire que 2013 sera encore une année difficile. Dans son sillage : le spectre du chômage, les problèmes de logement, d'accès aux soins, de dignité tout simplement. Dans ce contexte, il convient plus que jamais de porter notre attention et nos efforts vers celles et ceux dont la situation est précaire ou risque de le devenir. Il est indispensable de faire preuve de solidarité en ces moments difficiles. C'est sur cette voie que nous poursuivrons nos efforts, afin que chacun, et surtout les plus malchanceux d'entre nous, puisse trouver de l'aide dans l'adversité. C'est ensemble qu'il faut agir, en attendant des jours meilleurs.

Elvire Saucourt, Yves Meillon, Patrice Perroud, Alain Rollet.

## Le mot de la majorité...

**Quel avenir pour la Chambière ?** Au début des années 80, la municipalité de Viriat a su faire preuve de clairvoyance et de détermination en étant à l'origine de la zone d'activité de la Chambière qui a été un élément fondateur de l'intercommunalité.

Après des débuts difficiles, cette zone d'activité a trouvé progressivement un rythme de croisière grâce en particulier à deux enseignes qui ont servi de "locomotives" : Castorama et Décathlon.

Aujourd'hui, la poursuite du développement de ces enseignes les oblige à repenser l'organisation de leurs magasins. C'est pourquoi, en lien avec les services de l'agglomération, les élus de Viriat travaillent actuellement à une reconfiguration de cette zone qui passe par le maintien d'enseignes de qualité en concertation avec les commerçants du secteur.

Le recours de la commune contre le projet de départ de Décathlon a eu le mérite d'ouvrir ce dossier de reconfiguration de la zone qui est aujourd'hui abordé de façon globale. Tout en étant conscients des évolutions nécessaires, nous mettrons la même détermination et le même engagement à défendre l'avenir de la Chambière que ceux mis pour défendre, parfois seuls contre tous, le dossier de la zone commerciale de la Neuve qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction générale.

L'équipe majoritaire



## Du nouveau à la bibliothèque : surfez sur VIRIAT MÉDIA

- Samedi 26 janvier  
Soirée des Donneurs de sang
- Dimanche 27 janvier  
Thé dansant de la FNACA
- Mardi 29 janvier  
Belote interclubs des retraités
- Samedi 2 février  
Cross départemental des sapeurs-pompiers  
Soirée des P'tits potins
- Samedi 2 / dimanche 3 février  
40<sup>e</sup> anniversaire du Judo club
- Dimanche 3 février  
Boudin et civier des Chasseurs de Viriat
- Dimanche 10 février  
Banquet des Chasseurs de Viriat
- Samedi 16 février  
Concours de tarot des Derniers tangos (RCV)
- Dimanche 17 février  
Quine-loto du Sou des écoles
- Dimanche 24 février  
Fête des conscrits
- Lundi 25 février  
Crêpes des conscrits
- Vendredi 1<sup>er</sup> mars  
Don du sang
- Samedi 2 mars  
Soirée à thème du CSV
- Mardi 5 mars  
Belote interclubs des retraités
- Dimanche 10 mars  
Quine-loto du BCV
- Samedi 16 mars  
Carnaval  
Fête à l'école Saint-Joseph
- Mardi 19 mars  
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- Samedi 23 mars  
Braderie vélos et puériculture  
Concert de l'Espérance
- Dimanche 31 mars  
Soirée du Rugby club



Distribué avec ce bulletin municipal, ce guide publié par la commune, à destination des seniors, contient des informations pratiques et coordonnées qui peuvent intéresser tous les habitants.

### Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - Directeur de la publication: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, Organom.

Consulter le fonds complet de la bibliothèque, gérer directement son compte personnel d'abonné, réserver un document, prolonger un prêt, découvrir un auteur, voir une bande-annonce, écouter un disque, s'informer sur les animations et expositions (passées, présentes et à venir)... Depuis janvier, le nouveau portail internet « Viriat média » permet de tout faire en ligne, directement. Il suffit de se connecter via un ordinateur ou un smartphone. Nul besoin de s'inscrire spécifiquement sur le portail pour accéder à son compte d'abonné : le numéro et l'année de naissance (pour le mot de passe) suffisent.

Et nul besoin d'être adhérent pour accéder en ligne au catalogue complet de livres, magazines, CD, DVD ! « C'est vraiment une grande première : très peu de bibliothèques proposent ce service », souligne Emmanuelle Merle, adjointe aux affaires culturelles. À noter aussi : le « panier de notices », sélection à voir comme une « liste d'envies », dans lequel chaque abonné peut piocher, à son gré, résumés, biographies, critiques, images... ■



En page d'accueil du site [www.bm-viriat.fr](http://www.bm-viriat.fr) une vidéo présente tous les avantages du nouveau portail Viriat média.



### Zoom sur le Moyen Âge



Thème du Carnaval 2013, le Moyen Âge sera à l'honneur à la bibliothèque, du 22 janvier au 20 avril. Comment les bâtisseurs de ces temps anciens ont-ils réussi à ériger à main d'homme les gigantesques châteaux-forts ? Mêlant enluminures, dessins et photos, la nouvelle exposition propose un voyage étonnant au cœur de ces trésors d'architecture et d'histoire, à la rencontre des chevaliers et de leurs tournois... Le public est invité à l'enrichir avec des photos, dessins, maquettes, costumes, jeux ou autres collections personnelles en lien avec le thème.



- Le 5 décembre, à la bibliothèque, le « rendez-vous contes » sur Noël autour du monde a connu un franc succès, avec plus d'une vingtaine d'enfants et d'adultes. Le même jour, les contes ont été partagés également lors d'une séance organisée à la Petite unité de vie, réunissant les résidents, une dizaine d'enfants du centre de loisirs et sept enfants de l'IME Handas accompagnés de leurs éducatrices. Ce chaleureux moment d'échanges sera renouvelé autour du thème de l'humour le mercredi 6 février.

- Des séances d'animation autour de « raconte-tapis » sont organisées régulièrement avec les structures petite enfance : relais assistants maternels, crèche, halte-garderie. La petite salle de la bibliothèque de la Cité des enfants ayant été réhabilitée, elles auront lieu maintenant dans ce lieu adapté, réservé aux moins de 7 ans. Les raconte-tapis sont également utilisés pour l'accueil des classes de maternelle à la bibliothèque multimédia.

Tél. 04 74 25 12 14 – [www.bm-viriat.fr](http://www.bm-viriat.fr)

